

je gagne!



N'hésitez pas à nous contacter pour vos remboursements.

ŒRTLI Formation vous accompagne dans vos démarches administratives. En cas d'inscriptions insuffisantes à un stage, ŒRTLI se réserve le droit de l'ajourner ou de l'annuler.

Dans ce cas, les participants seront informés dans les meilleurs délais.

COMMENT SE RENDRE CHEZ ŒRTLI



SI VOUS VOYAGEZ EN TRAIN

GARE DE MULHOUSE (à 20 km)

> location de voiture sur place ou réservation de taxi ou tram-train II arrêt Vieux-Thann ZI

GARE DE THANN (Ligne Mulhouse-Kruth)

- > hôtel en face de la gare
- > tram-train II arrêt Vieux-Thann ZI

GARE DE STRASBOURG (à 135 km)

> location de voiture sur place ou réservation de taxi



SI VOUS VOYAGEZ EN AVION

AÉROPORT DE BÂLE-MULHOUSE (à 50 km)

> location de voiture sur place ou réservation de taxi

AÉROPORT DE STRASBOURG-ENTZHEIM (à 115 km)

> location de voiture sur place ou réservation de taxi

COORDONNÉES GPS

Latitude N 17° - 48' - 17,965" Longitude E 7°-8' - 6,245"



OLSHE**I**M-UENBURG



OFFRES DE STAGES À VIEUX-THANN

STAGES "RGE"

P. 4-5

- REF. QPAC POMPE À CHALEUR EN HABITAT INDIVIDUEL (5J.)
- REF. QCET CHAUFFE-EAU THERMODYNAMIQUE INDIVIDUEL (2J.)
- REF. QCESI CHAUFFE-EAU SOLAIRE INDIVIDUEL (3J.)
- REF. QBOISair ÉQUIPEMENTS BIOMASSE VECTEUR AIR (3J.)
- REF. OE FEEBAT MODULE RENOVE (3J.)

STAGES ÉNERGIES RENOUVELABLES

P 6-7

- REF. MO PAC air/eau MISE EN ŒUVRE DES POMPES À CHALEUR AIR/EAU ET HYBRIDES (2J.)
- REF. MO PAC géo MISE EN ŒUVRE DES POMPES À CHALEUR GÉOTHERMIQUES (1J.)
- REF. MO CET MISE EN ŒUVRE DES CHAUFFE-EAU THERMODYNAMIQUES (2J.)
- REF. MO Poêles MISE EN ŒUVRE DES POÊLES À BOIS BÛCHES/GRANULÉS (1J.)

STAGES ÉNERGIES FOSSILES

P. 8-9

- REF. MO Gaz MISE EN ŒUVRE DES CHAUDIÈRES GAZ À CONDENSATION DOMESTIQUES (2J.)
- REF. DM Gaz DÉPANNAGE ET MAINTENANCE DES CHAUDIÈRES GAZ À CONDENSATION DOMESTIQUES (2J.)
- REF. MO Fioul MISE EN ŒUVRE DES CHAUDIÈRES FIOUL DOMESTIQUE (2J.)
- REF. DM Fioul DÉPANNAGE ET MAINTENANCE DES CHAUDIÈRES FIOUL (2J.)

STAGES POUR SAV PARTENAIRES

P. 10-11

- REF. SAV PART Gaz/Fioul MAINTENANCE ET DÉPANNAGE DES CHAUDIÈRES FIOUL ET GAZ DE DERNIÈRE GÉNÉRATION (3J.)
- REF. SAV PART Gaz MAINTENANCE ET DÉPANNAGE DES CHAUDIÈRES GAZ À CONDENSATION (MURALES ET AU SOL) (2J.)
- REF. SAV PART FIOUI MAINTENANCE ET DÉPANNAGE DES CHAUDIÈRES FIOUL À CONDENSATION (2J.)
- REF. SAV PART PAC MAINTENANCE ET DÉPANNAGE DES POMPES À CHALEUR ET GÉNÉRATEURS HYBRIDES (2J.)
- REF. SAV PART PAC/CET MAINTENANCE ET DÉPANNAGE DES POMPES À CHALEURS, CHAUFFE-EAU THERMODYNAMIQUES ET GÉNÉRATEURS HYBRIDES (3J.)

AUTRES STAGES

P. 12

- REF. OE COND FORMATION TECHNIQUE SUR LES CHAUDIÈRES À CONDENSATION (2J.)
- REF. OE ENR FORMATION TECHNIQUE SUR LES GÉNÉRATEURS UTILISANT UNE ÉNERGIE RENOUVELABLE (2J.)
- REF. OE REG FORMATION TECHNIQUE SUR LES RÉGULATEURS DE GÉNÉRATEURS DE CHAUFFAGE (2J.)

1 250 € HT1 500 € TTC

DURÉE: 5 JOURS / 35 HEURES

PÉRIODES

FÉVRIER-MARS										
	L	M	M	J	V	S	D			
S9	26	27	28	1	2	3	4			

PRÉREQUIS

Le stagiaire maîtrise l'installation des équipements sanitaires et de chauffage courants

INTERVENANT

Formateur agréé par Qualit'EnR

CODE DÉDIÉ AU SALARIÉ

190201

REF. OPAC - LA POMPE À CHALEUR EN HABITAT INDIVIDUEL

OBJECTIFS

Permettre aux participants de proposer, vendre et mettre en œuvre ce type d'installation; leur offrir un bagage commercial et technique complet afin d'anticiper sur la demande et les besoins de mise en œuvre.

PROGRAMME

Conforme à l'annexe 4.1 de l'arrêté du 19 décembre 2014 définissant les cahiers des charges des formations relatives à l'efficacité énergétique et à l'installation d'équipements de production d'énergie utilisant une source d'énergie renouvelable.

VALIDATION DES CONNAISSANCES

A l'issue de cette formation, le stagiaire devra :

 Réussir le questionnaire à choix multiples (QCM) de validation des connaissances acquises.

Une note minimum de 24/30 est exigée.

ET

 Réussir une évaluation pratique à partir des travaux pratiques sur plate-forme technique.

Ce stage permet aux installateurs d'adhérer à la charte QualiPAC





REF. QCET - LE CHAUFFE-EAU THERMODYNAMIQUE INDIVIDUEL

OBJECTIFS

Permettre aux participants de proposer, vendre et mettre en œuvre ce type d'installation; leur offrir un bagage commercial et technique complet afin d'anticiper sur la demande et les besoins de mise en œuvre.

PROGRAMME

Conforme à l'annexe 4.2 de l'arrêté du 19 décembre 2014 définissant les cahiers des charges des formations relatives à l'efficacité énergétique et à l'installation d'équipements de production d'énergie utilisant une source d'énergie renouvelable.

VALIDATION DES CONNAISSANCES

A l'issue de cette formation, le stagiaire devra :

 Réussir le questionnaire à choix multiples (QCM) de validation des connaissances acquises.
 Une note minimum de 24/30 est exigée.

FT

 Réussir une évaluation pratique en continu tout au long de la session de formation à partir d'études de cas et de travaux pratiques sur plate-forme technique.

Ce stage permet aux installateurs d'adhérer à la charte QualiPAC





500 € HT600 € TTC

DURÉE : 2 JOURS / 14 HEURES

PÉRIODES

FÉVRIER										
	L	M	М	J	V	S	D			
S8	19	20	21	22	23	24	25			

PRÉREQUIS

Le stagiaire maîtrise l'installation des équipements sanitaires et de chauffage courants

INTERVENANT

Formateur agréé par Qualit'EnR



CODE DÉDIÉ AU SALARIÉ 190202

750 € HT900 € TTC

DURÉE: 3 JOURS / 21 HEURES

PÉRIODES

SEPTEMBRE										
	L	M	M	J	٧	S	D			
S38	17	18	19	20	21	22	23			

PRÉREQUIS

Le stagiaire maîtrise l'installation des équipements sanitaires et de chauffage courants

INTERVENANT

Formateur agréé par Qualit'EnR

CODE DÉD<mark>ié au sa</mark>larié

190193



OBJECTIFS

Permettre aux participants de proposer, vendre et mettre en œuvre ce type d'installation; leur offrir un bagage commercial et technique complet afin d'anticiper sur la demande et les besoins de mise en œuvre.

PROGRAMME

Conforme à l'annexe 2.1 de l'arrêté du 19 décembre 2014 définissant les cahiers des charges des formations relatives à l'efficacité énergétique et à l'installation d'équipements de production d'énergie utilisant une source d'énergie renouvelable.

VALIDATION DES CONNAISSANCES

A l'issue de cette formation, le stagiaire devra :

• Réussir le questionnaire à choix multiples (QCM) de validation des connaissances acquises. Une note minimum de 24/30 est exigée.

ET

• Réussir une évaluation pratique en continu tout au long de la session de formation à partir d'études de cas et de travaux pratiques sur plate-forme technique.

REF. QCESI - LE CHAUFFE-EAU SOLAIRE INDIVIDUEL

Formation

Ce stage permet aux installateurs d'adhérer à la charte QualiSol CESI

QualiSol CESI

REF. QBOISAIR - LES ÉQUIPEMENTS BIOMASSE-VECTEUR AIR

OBJECTIFS

Permettre aux participants de proposer, vendre et mettre en œuvre ce type d'installation; leur offrir un bagage commercial et technique complet afin d'anticiper sur la demande et les besoins de mise en œuvre.

PROGRAMME

Conforme à l'annexe 3.1 de l'arrêté du 19 décembre 2014 définissant les cahiers des charges des formations relatives à l'efficacité énergétique et à l'installation d'équipements de production d'énergie utilisant une source d'énergie renouvelable.

VALIDATION DES CONNAISSANCES

 Réussir le questionnaire à choix multiples (QCM) de validation des connaissances acquises.

Une note minimum de 24/30 est exigée.

ET

 Réussir une évaluation pratique en continu tout au long de la session de formation à partir d'études de cas et de travaux pratiques sur plate-forme technique.

Ce stage permet aux installateurs d'adhérer à la charte QualiBOISair

750 € HT 900 € TTC

DURÉE: 3 JOURS / 21 HEURES

PÉRIODES

Plusieurs dates disponibles, nous consulter

PRÉREQUIS

Le stagiaire maîtrise l'installation des équipements de fumisterie et de chauffage courants

INTERVENANT

Formateur agréé par Qualit'EnR

CODE DÉDIÉ AU SALARIÉ 190196

750 € HT

DURÉE: 3 JOURS / 21 HEURES

PÉRIODES

Plusieurs dates disponibles, nous consulter

PRÉREQUIS

Maîtriser les fondamentaux de son métier spécifique

INTERVENANT

Formateur agréé par Certibat

REF. OE FEEBAT - MODULE RENOVE

OBJECTIFS

Comprendre le fonctionnement énergétique d'un bâtiment dans le contexte du plan de rénovation énergétique de l'habitat («PREH»); Connaître les principales technologies clés, les différentes solutions d'amélioration de la performance énergétique d'un bâtiment, leurs interfaces; Dans le cadre d'une approche globale, savoir appréhender et expliquer le projet de rénovation énergétique, en interprétant une évaluation.

Formation

QualiBois

module AIR

PROGRAMME

Conforme aux exigences de CERTIBAT.

VALIDATION DES CONNAISSANCES

A l'issue de cette formation, le stagiaire devra :

• Réussir le questionnaire à choix multiples (QCM) de validation des connaissances acquises.

Une note minimum de 24/30 est exigée.

DURÉE: 2 JOURS / 14 HEURES

PÉRIODES

Plusieurs dates disponibles, nous consulter

PRÉREOUIS

Responsable ou employé d'une entreprise de chauffage

INTERVENANT

Formateur



REF. MO PAC AIR/EAU - MISE EN ŒUVRE DES POMPES À CHALEUR AIR/EAU ET HYBRIDES DANS LE RÉSIDENTIEL

OBJECTIFS

Maîtriser la mise en œuvre des pompes à chaleur de type air/eau dans le résidentiel.

PROGRAMME

- Dimensionnement des installations (neuf et rénovation)
- · Principaux composants des PAC aérothermiques
- · Raccordements hydraulique, électriques et frigorifiques
- · Mise en service, réglages et paramétrages du tableau de commande

• Travaux pratiques avec mesures de température, de débits et de pressions.

- · Choix du type d'émetteurs
- **VALIDATION**



REF. MO PAC GÉO - MISE EN ŒUVRE DES POMPES À CHALEUR GÉOTHERMIQUES DANS LE RÉSIDENTIEL

OBJECTIFS

Maîtriser la mise en œuvre des pompes à chaleur géothermiques dans le résidentiel.

PROGRAMME

- Dimensionnement des installations (neuf et rénovation)
- · Principaux composants des PAC géothermiques
- · Raccordements hydraulique, électriques et frigorifiques
- · Mise en service, réglages et paramétrages du tableau de commande
- · Choix du type d'émetteurs
- Travaux pratiques avec mesures de température, de débits et de pressions.

VALIDATION

Attestation de formation et contrôle en cours de formation.





200 € HT 240 € TTC

DURÉE: 1 JOUR/ 7 HEURES

PÉRIODES

Plusieurs dates disponibles, nous consulter

PRÉREQUIS

Responsable ou employé d'une entreprise de chauffage

INTERVENANT Formateur

DURÉE: 2 JOURS / 14 HEURES

PÉRIODES

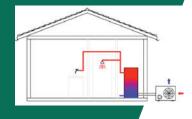
Plusieurs dates disponibles, nous consulter

PRÉREOUIS

Responsable ou employé d'une entreprise de chauffage ou d'installations sanitaires

INTERVENANT

Formateur



REF. MO CET - MISE EN ŒUVRE DES CHAUFFE-EAU THERMODYNAMIQUES DANS LE RÉSIDENTIEL

OBJECTIFS

Maîtriser la mise en œuvre et la maintenance des chauffe-eau thermodynamiques dans le résidentiel.

PROGRAMME

- · Description des différents systèmes
- Dimensionnement du chauffe-eau thermodynamique
- · Raccordements hydraulique, électriques et frigorifiques
- · Mise en service, réglages et paramétrages du tableau de commande
- · Contraintes d'implantation
- Travaux pratiques, mise en service et contrôle de bon fonctionnement.

VALIDATION

Attestation de formation et contrôle en cours de formation.



REF. MO POÊLES - MISE EN ŒUVRE DES POÊLES À BOIS **BÛCHES ET À GRANULÉS**

OBJECTIFS

Maîtriser la mise en œuvre des poêles à bois bûches et à granulés.

PROGRAMME

- · Description des différents systèmes
- Dimensionnement de l'appareil (neuf et rénovation)
- · Principaux composants
- Évacuation des produits de combustion (fumisterie)
- · Amenées d'air comburant
- Mise en service, réglages et paramétrages du tableau de commande
- · Mise en service et contrôle de bon fonctionnement.

VALIDATION

Attestation de formation et contrôle en cours de formation.

200 € HT 240 € TTC

DURÉE: 1 JOUR/ 7 HEURES

PÉRIODES

Plusieurs dates disponibles, nous consulter

PRÉREQUIS

Responsable ou employé d'une entreprise de chauffage

INTERVENANT





DURÉE: 2 JOURS / 14 HEURES

PÉRIODES

Plusieurs dates disponibles, nous consulter

PRÉREOUIS

Responsable ou employé d'une entreprise de chauffage ou d'installations sanitaires.

INTERVENANT

Formateur

REF. MO GAZ – MISE EN ŒUVRE DES CHAUDIÈRES GAZ À CONDENSATION DOMESTIQUES

OBJECTIFS

Maîtriser la mise en œuvre des chaudières gaz à condensation dans le résidentiel.

PROGRAMME

- Principe de fonctionnement d'une chaudière à condensation
- · Présentation des différents produits
- · Raccordements hydraulique et électriques
- · Réglages et paramétrages des tableaux de commande
- Évacuation des produits de combustion et des condensats
- Travaux pratiques, mise en service et contrôle de bon fonctionnement

VALIDATION

Attestation de formation et contrôle en cours de formation.



REF. DM GAZ - DÉPANNAGE ET MAINTENANCE DES CHAUDIÈRES GAZ À CONDENSATION DOMESTIQUES

OBJECTIFS

Etre capable d'assurer la maintenance, l'entretien et le dépannage des chaudières gaz à condensation.

PROGRAMME

- Rappel des configurations d'évacuation des produits de combustion
- Rappel des règles d'installation et des configurations hydrauliques
- · Paramétrage des tableaux de commande : niveau professionnel
- Contrôles et opérations d'entretien (standard et spécifique)
- · Diagnostiquer un dysfonctionnement
- · Contrôle des sécurités.

VALIDATION

Attestation de formation et contrôle en cours de formation.

400 € HT480 € TTC

DURÉE : 2 JOURS / 14 HEURES

PÉRIODES

Plusieurs dates disponibles, nous consulter

PRÉREQUIS

Responsable ou employé d'une entreprise de chauffage ou d'installations sanitaires.

INTERVENANT

Formateur

REF. MO FIOUL – MISE EN ŒUVRE DES CHAUDIÈRES FIOUL DANS LE RÉSIDENTIEL

DURÉE: 2 JOURS / 14 HEURES

PÉRIODES

Plusieurs dates disponibles, nous consulter

PRÉREQUIS

Responsable ou employé d'une entreprise de chauffage ou d'installations sanitaires

INTERVENANT

Formateur

OBJECTIFS

Maîtriser la mise en œuvre des chaudières fioul basse température et à condensation dans le résidentiel.

PROGRAMME

- Principe de fonctionnement d'une chaudière à condensation
- · Présentation des différents produits
- · Raccordements hydraulique et électriques
- · Réglages et paramétrages des tableaux de commande
- · Évacuation des produits de combustion et des condensats
- Travaux pratiques , mise en service et contrôle de bon fonctionnement.

VALIDATION

Attestation de formation et contrôle en cours de formation.



REF. DM FIOUL - DÉPANNAGE ET MAINTENANCE DES CHAUDIÈRES FIOUL DOMESTIQUES

OBJECTIFS

Etre capable d'assurer la maintenance, l'entretien et le dépannage des chaudières fioul à condensation.

PROGRAMME

- Rappel des configurations d'évacuation des produits de combustion
- · Rappel des règles d'installation et des configurations hydrauliques
- · Paramétrage des tableaux de commande : niveau professionnel
- Contrôles et opérations d'entretien (standard et spécifique)
- · Diagnostiquer un dysfonctionnement
- · Contrôle des sécurités.

VALIDATION

Attestation de formation et contrôle en cours de formation.

400 € HT *480 € TTC*

DURÉE: 2 JOURS / 14 HEURES

PÉRIODES

Plusieurs dates disponibles, nous consulter

PRÉREQUIS

Responsable ou employé d'une entreprise de chauffage ou d'installations sanitaires.

INTERVENANT

Formateur

465 € HT 558 € TTC

DURÉE: 3 JOURS / 21 HEURES

PÉRIODES

MAI										
	L	M	M	J	V	S	D			
S21	21	22	23	24	25	26	27			

PRÉREQUIS

Responsable ou employé d'une entreprise de chauffage ou d'installations sanitaires

INTERVENANT

Formateur

REF. SAV PART GAZ-FIOUL - MAINTENANCE ET DÉPANNAGE DES CHAUDIÈRES FIOUL ET GAZ DE DERNIÈRE GÉNÉRATION

OBJECTIFS

Acquérir les principes de maintenance et de dépannage des chaudières fioul et gaz dans le résidentiel.

PROGRAMME

- · Rappel des règles d'installation et de mise en œuvre
- Étude des schémas hydrauliques
- · Raccordements hydraulique et électriques
- · Réglages et paramétrages des tableaux de commande
- · Réglages et analyse de la combustion
- · Analyse des dysfonctionnements et contrôle des sécurités

VALIDATION

Attestation de formation et contrôle en cours de formation.



REF. SAV PART GAZ – MAINTENANCE ET DÉPANNAGE DES CHAUDIÈRES SOL ET MURALES GAZ À CONDENSATION

OBJECTIFS

Acquérir les principes de maintenance et de dépannage des chaudières à condensation gaz dans le résidentiel.

PROGRAMME

- · Rappel des règles d'installation et de mise en œuvre
- · Étude des schémas hydrauliques
- · Raccordements hydraulique et électriques
- · Réglages et paramétrages des tableaux de commande
- · Réglages et analyse de la combustion
- · Analyse des dysfonctionnements et contrôle des sécurités.

VALIDATION

Attestation de formation et contrôle en cours de formation.



310 € HT *372 € TTC*

DURÉE : 2 JOURS / 14 HEURES

PÉRIODES

	MAI											
	L	M	M	J	V	S	D					
S20	14	15	16	17	18	19	20					
			JU	IN								
	L	M	JU M	I N J	V	S	D					

PRÉREQUIS

Responsable ou employé d'une entreprise de chauffage ou d'installations sanitaires.

> INTERVENANT Formateur

310 € HT *372 € TTC*

DURÉE: 2 JOURS / 14 HEURES

PÉRIODES

MAI / JUIN											
	L	M	М	J	V	S	D				
S22	28	29	30	31	1	2	3				
	AOÛT										
	L	M	М	J	V	S	D				
S35	27	28	29	30	31	1	2				
		SEI	PTE	MBI	RE						
	L	M	M	J	٧	S	D				
S37	10	11	12	13	14	15	16				

PRÉREQUIS

Responsable ou employé d'une entreprise de chauffage ou d'installations sanitaires

INTERVENANT

Formateur

REF. SAV PART FIOUL – MAINTENANCE ET DÉPANNAGE DES CHAUDIÈRES FIOUL À CONDENSATION

OBJECTIFS

Etre capable d'assurer la maintenance, l'entretien et le dépannage des chaudières fioul à condensation.

PROGRAMME

- · Rappel des règles d'installation et de mise en œuvre
- · Étude des schémas hydrauliques
- · Raccordements hydrauliques, électriques et frigorifiques
- · Réglages et paramétrages des tableaux de commande
- · Opérations de contrôle et d'entretien
- · Analyse des dysfonctionnements et contrôle des sécurités.

VALIDATION

Attestation de formation et contrôle en cours de formation.



REF. SAV PART PAC – MAINTENANCE ET DÉPANNAGE DES POMPES À CHALEURS ET GÉNÉRATEURS HYBRIDES

OBJECTIFS

Acquérir les principes de maintenance et de dépannage des pompes à chaleur et des générateurs hybrides.

PROGRAMME

- · Rappel des règles d'installation et de mise en œuvre
- Étude des schémas hydrauliques
- · Raccordements hydrauliques, électriques et frigorifiques
- · Réglages et paramétrages des tableaux de commande
- · Opérations de contrôle et d'entretien
- · Analyse des dysfonctionnements et contrôle des sécurités

VALIDATION

Attestation de formation et contrôle en cours de formation.



310 € HT *372 € TTC*

DURÉE : 2 JOURS / 14 HEURES

PÉRIODES

MAI										
	L	М	М	J	٧	S	D			
S20	14	15	16	17	18	19	20			

PRÉREQUIS

Responsable ou employé d'une entreprise de chauffage ou d'installations sanitaires.

INTERVENANT

Formateur

465 € HT 558 € TTC

DURÉE : 3 JOURS / 21 HEURES

PÉRIODES

	JUILLET											
	L M M J V S D											
S27	2	3	4	5	6	7	8					
SEPTEMBRE												
		SEI	716	MRI	KE							
	L	M	M) MBI	V	S	D					

PRÉREQUIS

Responsable ou employé d'une entreprise de chauffage ou d'installations sanitaires.

INTERVENANT

Formateur

REF. SAV PART PAC/CET – MAINTENANCE ET DÉPANNAGE DES POMPES À CHALEURS, CHAUFFE-EAU THERMO-DYNAMIQUES ET GÉNÉRATEURS HYBRIDES

OBJECTIFS

Acquérir les principes de maintenance et de dépannage des pompes à chaleur, des chauffe-eaux thermodynamiques et des générateurs hybrides.

PROGRAMME

- Rappel des règles d'installation et de mise en œuvre
- Étude des schémas hydrauliques
- Raccordements hydrauliques, électriques et frigorifiques
- Réglages et paramétrages des tableaux de commande
- · Opérations de contrôle et d'entretien
- · Analyse des dysfonctionnements et contrôle des sécurités

VALIDATION

Attestation de formation et contrôle en cours de formation.



REF. OE COND - FORMATION TECHNIQUE SUR LES CHAUDIÈRES À CONDENSATION

DURÉE: 2 JOURS / 14 HEURES

PÉRIODES

Plusieurs dates disponibles, nous consulter

PRÉREQUIS

Le stagiaire maîtrise l'installation des équipements sanitaires et de chauffage courants

INTERVENANT

Formateur

OBJECTIFS

Etre capable de comprendre les principes de fonctionnement d'une chaudière gaz et fioul à condensation, et d'en maîtriser le paramétrage.

PROGRAMME

- · Principe de fonctionnement général d'une chaudière à condensation
- · Principe de fonctionnement des brûleurs modulants
- · Règles concernant l'évacuation des produits de combustion
- · Paramétrages des tableaux de commande
- · Réglages et contrôles nécessaires
- · Opérations de maintenance de premier niveau.

VALIDATION

Attestation de formation et contrôle en cours de formation.

REF. 0E ENR – FORMATION TECHNIQUE SUR LES GÉNÉRATEURS UTILISANT UNE ÉNERGIE RENOUVELABLE

OBJECTIFS

Etre capable de comprendre les principes de fonctionnement des différents générateurs utilisant une énergie renouvelable.

PROGRAMME

- · Principe général de la pompe à chaleur et des chauffe-eaux thermodynamiques
- Principe général des chauffe-eaux solaires thermiques
- · Principe général des systèmes utilisant des capteurs solaires photovoltaïques
- · Principe général des poêles à bois bûches et granulés
- · Réglages et contrôles nécessaires
- Opérations de maintenance de premier niveau.

VALIDATION

Attestation de formation et contrôle en cours de formation.

400 € HT

480 € TTC

DURÉE : 2 JOURS / 14 HEURES

PÉRIODES

Plusieurs dates disponibles, nous consulter

PRÉREOUIS

Le stagiaire maîtrise l'installation des équipements de fumisterie et de chauffage courants

INTERVENANT

Formateur

400 € HT *480 € TTC*

DURÉE: 2 JOURS / 14 HEURES

PÉRIODES

Plusieurs dates disponibles, nous consulter

PRÉREQUIS

Le stagiaire maîtrise l'installation des équipements sanitaires et de chauffage courants

INTERVENANT

Formateur

REF. OE REG - FORMATION TECHNIQUE SUR LES RÉGULATEURS DE GÉNÉRATEURS DE CHAUFFAGE

OBJECTIFS

Etre capable de comprendre les principes de fonctionnement de la régulation d'un générateur de chauffage et d'en maîtriser le paramétrage.

PROGRAMME

- · Principe général de la régulation
- · Principe général des régulateurs de générateurs de chauffage
- · Les aspects règlementaires
- · Les outils et accessoires connectés
- · Raccordements et réglages
- · Diagnostiques de pannes

VALIDATION

Attestation de formation et contrôle en cours de formation.

LES ÉTAPES INCONTOURNABLES



5 semaines avant

1 semaine avant Jour

de 1 à 9 semaines après

Dernier délai pour l'envoi du formulaire d'inscription chez ŒRTLI FORMATION à Christiane EDEL ŒRTLI vous retourne le dossier prérempli que vous devrez envoyer à l'organisme de prise en charge ŒRTLI vous confirme votre participation au stage choisi

Premier jour de formation

ŒRTLI vous envoie votre dossier complet avec les pièces de fin de stage que vous devez transmettre à votre fond d'assurance formation

DOSSIERS DE PRISE EN CHARGE: QUELQUES INFORMATIONS

Chaque entreprise cotise auprès d'un fond d'assurance formation.

Pour pouvoir bénéficier d'un remboursement, elle doit être à jour de ses cotisations et avoir envoyé une demande de remboursement avant la formation et avoir envoyé les pièces justificatives après la formation.

Au niveau du processus pour le remboursement de la formation, il faut retenir :

- qu'il y a un dossier de prise en charge à remplir avant la formation avec des délais imposés par le fond d'assurance formation. L'entreprise doit avoir déposée impérativement son dossier de prise en charge au maximum 35 jours (5 semaines) avant le début de la formation. C'est pourquoi le bon de commande de l'entreprise accompagné du chèque doit être envoyé à ŒRTLI FORMATION au maximum 42 jours (6 semaines) avant le début de la formation, ce qui laisse le temps d'envoyer le dossier à l'entreprise qui le complète avec les pièces qui lui sont propres (fiche de salaire, INSEE...) et l'envoie ensuite à son fond d'assurance formation.
- la deuxième étape est l'envoi du dossier après la formation dans un délai maximum de 63 jours (9 semaines) après la fin de la formation. Ce dossier comporte entre autre la facture acquittée (d'où l'importance d'avoir le chèque avant la formation). Là aussi, ŒRTLI FORMATION, dès lors que la facture est soldée, envoie les pièces de fin de stage à l'entreprise qui doit les faire suivre à son fond d'assurance formation.

LE SITE INTERNET FORMATION ŒRTLI, COMMENT ÇA MARCHE?

Pour faciliter vos démarches, ŒRTLI a créé son site Internet dédié à la formation dispensée dans ses locaux de Vieux-Thann, en Alsace.

Vous trouverez ci-dessous et dans les pages suivantes un tutoriel qui vous explique les étapes à suivre pour vous inscrire en ligne à la formation que vous souhaitez. Si vous le préférez, vous pouvez toujours utiliser le formulaire d'inscription p.15 de ce catalogue, en l'envoyant, accompagné du ou des paiement(s) à l'adresse indiquée.

Vos interlocuteurs ŒRTLI sont à votre disposition pour tout renseignement sur les modalités d'inscription : Christiane EDEL - Tél. 03 89 37 62 46 / Fax 03 89 37 32 74 / e-mail : formation@oertli.fr

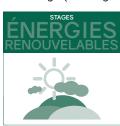
INFORMATION IMPORTANTE: Vous pouvez utiliser vos identifiants pro.oertli ou pièces de rechange pour vous connecter à votre compte formation.

Entrer l'url suivant dans la barre de navigateur

formation.oertli.fr

Choisir l'un des 5 thèmes de stage (les stages distributeurs se trouve dans le thème : à la carte)











LE SITE INTERNET FORMATION ŒRTLI, COMMENT S'INSCRIRE ? TUTORIEL

Sélectionner le stage désiré...



... puis se connecter (compte identique à l'accès au site www.oertli.fr) ou créer un compte



Pour s'inscrire, voir les dates disponibles...



Vous êtes ici : accueil ➤ Offre de formation ➤ Stages RGE ➤ Le chauffe-eau thermodynamique individuel ➤ Planning

LE CHAUFFE-EAU THERMODYNAMIQUE INDIVIDUEL - PLANNING

Les prochaines formations pour le slage « Le chauffe-eau thermodynamique individuel » se dérouleront sur les périodes sulvantes représentées en vert. Pour en choisir une, cliquez sur celle qui vous intéresse.

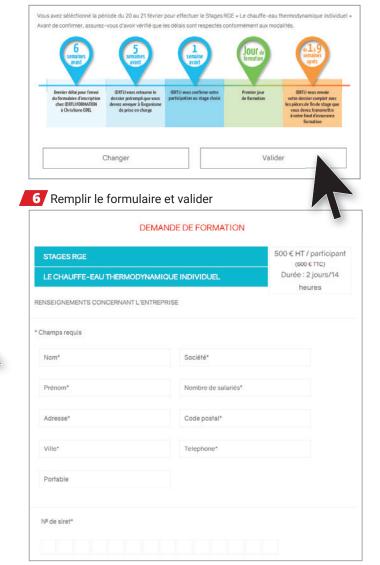
FEVRIER

SEMAINE 08

L M M J V S D

19 20 21 2 23 24 25

5 Vérifier les délais de prises en charge et valider



FORMULAIRE D'INSCRIPTION 2018 formation.oertli.fr

VOTRE FORMULAIRE D'INSCRIPTION DOIT ÊTRE TOTALEMENT COMPLÉTÉ POUR ÊTRE PRIS EN COMPTE

RENSEIGNE	MENTS CON	ICERNANT L'I	ENTREPRISE						
NOM-Prénom			Nor	m de la société					
Adresse			No	ombre de salariés hors apprentis					
CP-Ville			Tél.	·	Port				
Adresse mail_									
N° SIRET									
Code APE					VEILL	EZ À			
N° TVA intraco	mmunautaire				RESPE		•		
AUTRES REN	ISEIGNEMEI	NTS			LES DÉLAIS D	'INSCRIP	TION		
Le nom de vot	re organisme o	de prise en charç	ge						
Le nom de vot	re contact ŒR	TLI (commercia	l, attaché techniqu	ıe)					
Le nom de vot	re distributeur	ŒRTLI							
Votre statut :	☐ Spécialiste	☐ SAV Pa	artenaire 🔲 [Distributeur	☐ Insta	llateur			
VOTRE COM	IMANDE								
STAGES RGI	ÉNERGIES	RENOUVELABLES ÉN	NERGIES FOSSILES	SAV PAR	RTENAIRES		S STAGES · · · · · · · · · · · · · · · ·		
QPAC 5 j. QCET 2 j. QCESI 3 j.	OE FEEBAT 3 j.	MO CET 2 j. MO Cet 2 j. MO Poêles 1 j.	DM GAZ 2.). MO FIOUL 2.). DM FIOUL 2.	SAV PART Gaz/Fioul 3 j. SAV PART GAZ 2 j.	SAV PART FIOUL 2 j. SAV PART PAC 2 j. SAV PART PAC/CET 3 j.	OE COND 2 j.	OE ENR 2		
Cocher la form	nation choisie								
D		Le(s) participan	t(s)		s concernant et l'entreprise	Montant	Montant TTC		
Dates*	Nom	Prénom	Fonction dans l'entreprise	Salarié	Gérant non salarié	НТ	à payer (**)		
* En cas d'annulation, co	ntactez votre attaché tec	chnico-commercial ŒRTLI			TOTAL À PAYER	-/ >>			
** montant à libeller sur	,		Fai+ 2	п	chèque(s) ci-join				
Cachet de l	entreprise		Fait à		Le				
			Merci de rédige Afin de valider vo		oar type de forma				
			est à retourner, au	u plus tard <u>6 s</u>	emaines avant la	a date de fo			
Signature			acc	ŒRTLI TH	ou des paiement IERMIQUE SAS	ı(s) a :			
Ŭ				2 avenue	e Formation Josué Heilmann	NEW .			
				RL 20018 - 68	801 THANN CED)EX			

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE DES PRESTATIONS DE FORMATION DANS NOTRE CENTRE DE VIEUX-THANN

ŒRTLI Thermique SAS au capital de 7 666 682 €, enregistré sous le Numéro. 946 850 898 RCS MULHOUSE dont le siège social est situé 2, Avenue Josué Heilmann 68800 Vieux Thann, intervient en qualité d'organisme dispensateur de formation pour assurer les actions de formation définies dans le catalogue des actions de formation ou celles données contractuellement entre le client et ŒRTLI Thermique SAS. Le Centre de Formation est enregistré sous le numéro de déclaration d'activité 42 68 01480 68. ŒRTLI Thermique SAS se réserve la possibilité d'adaptation de modifier à tout moment les présentes conditions générales. En cas de modification, il sera appliqué à chaque commande les conditions générales en vigueur au jour de la commande.

Article 1 : conditions générales d'inscription

Toute inscription à une de nos formations constitue une commande et entraîne obligatoirement l'acceptation de nos conditions générales de prestation et de vente.

Le client s'engage en remplissant la fiche d'inscription à assurer le règlement.

Une convention de formation professionnelle continue est adressée à l'entreprise en deux exemplaires dont un est à retourner à ŒRTLI complété, signé et revêtu du cachet de l'entreprise.

Le client s'engage en remplissant la fiche d'inscription (nom des stagiaires, signature...) à assurer le suivi du règlement de la prestation à l'échéance.

Après la formation, la facture est déclenchée pour paiement à réception ou à échéance. Les attestations de stage et de présence sont envoyées soit avec la facture, soit à réception du paiement.

ŒRTLI vous accompagne dans l'élaboration des formalités administratives. Néanmoins afin de garantir la démarche il incombe à l'entreprise d'envoyer impérativement à l'organisme collecteur le dossier complet avant le début de la formation et les documents adressés par ŒRTLI après le stage et de garder toutes les preuves de l'envoi du dossier. ŒRTLI se désengage de toute responsabilité financière si la procédure n'est pas respectée.

Article 2 : facturation

En contrepartie de la formation, le client s'engage à acquitter le montant TTC des frais de formation comprenant les frais d'animation du formateur, les documents pédagogiques remis aux stagiaires, l'hébergement et la restauration des stagiaires. Sont exclues, les frais de déplacement des stagiaires.

Le règlement ne sera encaissé qu'à l'issue de la formation. Les prix indiqués au catalogue sont hors taxes et correspondent au tarif en vigueur de la formation, à la date d'enregistrement

de l'inscription. La TVA est facturée en sus, selon les dispositions fiscales en

Nos tarifs sont forfaitaires. Tout stage commencé est dû entièrement.

Si l'acquittement du paiement de la formation devait se faire par un autre organisme que le client qui a signé le bon de commande (organisme collecteur...), dans ce cas un accord écrit de la part de l'organisme est obligatoire et devra nous parvenir par courrier avant le début de la formation, à défaut la facture sera adressée directement au client.

Article 3 : conditions d'annulation ou de report

- du fait du client : pour les demandes d'annulation confirmées par écrit (courrier, télécopie, mail reçus moins de 7 jours avant le début du stage, ŒRTLI Thermique SAS se réserve le droit de conserver le montant des frais de stage.
- ŒRTLI Thermique SAS offre la possibilité à l'entreprise, avant le début du stage, de remplacer le stagiaire empêché, par une autre personne ayant les mêmes besoins en formation.
- du fait d'ŒRTLI Thermique SAS : en cas d'inscriptions insuffisantes à un stage, ŒRTLI Thermique SAS se réserve le droit de l'ajourner ou de l'annuler. Dans ce cas, les participants seront informés dans les meilleurs délais. Si la session ne peut avoir lieu, les frais de participation seront remboursés.
- aucune indemnité ne sera versée au client en raison d'une annulation du fait d'ŒRTLI Thermique SAS.

Article 4 : assurance - responsabilité - règlement intérieur

Les participants inscrits souscrivent une assurance responsabilité civile avant le début du stage, et s'engagent à fournir une attestation d'assurance responsabilité civile à la ŒRTLI Thermique SAS, à sa demande.

Les participants s'engagent à respecter les règles d'hygiène, de sécurité et de discipline présentées dans le règlement intérieur et distribué avec la convocation de stage.

ŒRTLI s'engage à mettre à disposition des stagiaires, du matériel de mesure. Le client s'engage que le stagiaire détaché en formation, dispose de toutes les habilitations nécessaires pour les interventions sur le matériel pédagogique.

En dehors des heures de formation la responsabilité de ŒRTLI ne pourra pas être engagée.

Article 5 : confidentialité

Le client s'engage à garder confidentiel les informations et documents de quelle que nature que ce soient, économiques, techniques ou commerciaux, auxquelles il pourrait avoir accès au cours de l'exécution de la prestation.

Article 6 : informatiques et libertés

Conformément à la loi « informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée par la loi 2004-801 du 6 août 2004 et le décret 2005-09 du 20 octobre 2005, chaque participant dispose d'un droit d'accès, d'opposition, de rectification et de suppression de données qui le concerne. Pour ce faire, il peut adresser à ŒRTLI Thermique SAS un courrier à l'adresse indiquée ci-dessus.

Article 7 : attribution de juridiction

Tous litiges qui ne pourraient être réglées à l'amiable seront de la compétence exclusive des tribunaux de notre siège social.



ŒRTLI Thermique S.A.S.

Zone Industrielle • 2 avenue Josué Heilmann 68800 VIEUX-THANN

> Adresse postale : BP 50018 68801 THANN Cedex

www.oertli.fr

SERVICE CONSOMMATEURS

0 825 95 97 97 Service 0,15 €/min hyproxymal

D'origine suisse, la société ŒRTLI Thermique SAS, filiale de la société DE DIETRICH Thermique, fait partie du groupe BDR Thermea.

Tous les produits de chauffage et de production d'eau chaude sanitaire de marque ŒRTLI, répondent aux valeurs que la marque ŒRTLI s'est forgée durant plus de 80 années d'existence : la simplicité d'utilisation, la protection de l'environnement et les économies d'énergie.

Le développement et la production des matériels ou sous-ensembles sont assurés par les sites industriels européens du groupe BDR Thermea, et principalement par les sites situés en Alsace et aux Pays-Bas.

La distribution et l'installation des produits ŒRTLI sont exclusivement réalisées par des professionnels.